

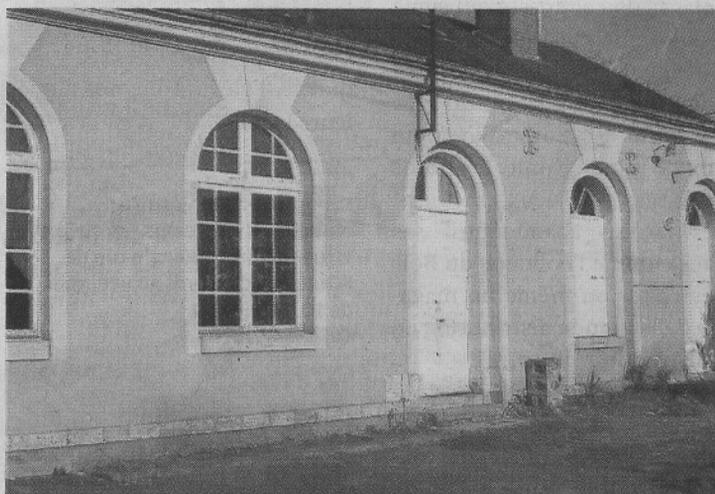
## la ville-aux-dames

# Rénovations et constructions au conseil

Le vote du budget supplémentaire a constitué l'essentiel de la dernière réunion du conseil municipal. Une réunion qui a vu des débats sur bien d'autres questions liées au quotidien des Gynépolitains.

Ainsi, le vote d'un fonds d'aide à l'investissement a été demandé par Jean-Bernard Leloup (majorité), afin de solliciter la Fédération française de football pour l'attribution, par cette dernière, d'une subvention pour le projet de construction d'un club-house. Ce club-house ainsi que des locaux annexes, seront mis à la disposition de la section football. Le montant des travaux devrait s'élever à 120.987 €. La subvention devrait couvrir de 25 à 30 % des travaux. Gilles Engels (opposition) a posé la question du financement. « *La part restante sera à la charge de la commune* », a répondu Jean-Bernard Leloup.

Une autre demande de subven-



L'ancienne école, qui abrite aujourd'hui la Delprat et le local jeunes, va changer d'aspect dans les prochains mois.

tion a été proposée. Elle concerne la réalisation d'un pôle multi-activités extérieures (derrière l'école) et la réhabilitation du centre d'accueil jeunes qui sera situé dans l'ancien local de la section cyclotourisme dans le même secteur. Ces travaux s'élèveront à 100.085 €. La subvention a été

demandée au conseil régional, via Le Pays Loire Touraine.

### Travaux salle Delprat

La salle Bernadette-Delprat va bénéficier d'un coup de neuf. Pour ce réaménagement, Jean-Bernard Leloup a proposé de solliciter une subvention auprès du conseil régional via Le

Pays Loire Touraine qui devrait s'élever à 35 % du coût de 199.200 €, montant, qui englobera le réaménagement intérieur, le ravalement de la façade, la mise en valeur du bâtiment par la création d'un parvis et la création d'une salle associative avec informatique.

### Une lettre sur l'école

Maryse Cabanel, opposition, a proposé l'envoi d'une lettre traitant des conséquences de la loi réduisant la semaine de classe à quatre jours. Cette lettre dit notamment « *avec deux heures d'enseignement en moins et la suppression de 8.500 postes cette année et 13.500 l'année prochaine, le discours du ministre sur l'école de la réussite est en contradiction avec la réalité des actes* ».

Le maire n'est pas d'accord pour envoyer cette lettre aux parlementaires, au nom du conseil municipal, laissant entendre que chacun pouvait se déterminer sur le sujet.